RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Miel de Provence (IG/03/95)

Miel

LE PRODUIT

Le Miel de Provence IGP est un miel monofloral (miel de romarin, thym, lavande…) ou polyfloral (toutes fleurs) issu de la récolte des abeilles sur la flore provençale. Le "miel de lavande" et le "miel toutes fleurs de Provence" peuvent également bénéficier d'un Label Rouge. La structure du miel doit être parfaitement homogène (liquide ou cristallisée).

ARÔMES ET SAVEURS

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Le miel de Provence provient des 6 départements de la région PACA ainsi que du sud de la Drôme et d'une partie du Gard. Les ruchers provencaux sont transhumants, permettant ainsi aux apiculteurs de récolter des miels représentatifs des flores spécifiques de la Provence et des saisons.

UN PRODUIT RECONNU

Le Miel de Provence est protégé par une IGP depuis 2005. Les 2 Label Rouge ont quant à eux été attribués en 1989 et en 1994. Tous les miels sont marqués par une origine végétale ou florale caractéristique de la Provence. Sa notoriété est également liée à ses qualités aromatiques reconnues (miel de lavande, de romarin, miel toutes fleurs...).

Le saviez-vous

Tous les miels sont liquides au moment de la récolte. Puis, en fonction de leur origine florale (nectar ou miellat), ils vont naturellement cristalliser, plus ou moins vite (certains ne cristalliseront jamais). Lors de cette étape, l'apiculteur peut intervenir pour donner au miel une consistance homogène, fine et crémeuse, ce qui facilite son utilisation, notamment sur des tartines.

Informations techniques

Cahier des charges
Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires
Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

- Les six départements de la région Provence -Alpes-Côte-d'Azur, à l'exception des communes et cantons suivants : - Département des Alpes-de Haute-Provence : Cantons de Saint-Paul, Allos, Colmars-les-Alpes, Barcelonnette, et communes de Méolans-Revel, Auzet, Barles, Verdaches, Seyne-les-Alpes, Méailles, Le Fugeret, Braux, Le Vernet. - Département des Hautes-Alpes : cantons de Saint-Étienne en Dévoluy, Saint-Firmin, Saint- Bonnet, Orcières, L'Argentière-la-Bessée, La Grave, Monetier-les-Bains, Briançon, Aiguilles, Guillestre, Embrun, et communes de Saint-Julien en Beauchêne, Montbrand, La Haute-Beaume, Réallon. - Département des Alpes-Maritimes : Canton de Saint-Étienne de Tinée, et communes de Sauze, Villeneuve d'Entraunes, Saint-Martin d'Entraunes, Entraunes, Péone, Beuil, Roubion, Roure, Ilonse, Châteauneuf d'Entraunes, Valdeblore, Saint-Martin de Vésubie, Belvédère, Tende, La Brigue, Saint-Sauveur de Tinée, Rimplas, Guillaumes. - La zone dite «Drôme provençale» : Cantons de Buis-les-Baronnies, Dieulefit, Grignan, La Motte- Chalancon, Marsanne, Montélimar, Nyons, Pierrelatte, Remuzat, Sederon, Saint-Paul-Trois Châteaux. - La partie orientale du Gard : Les zones Garrigues, Soubergues, Bas-Vivarais, Vallée du Rhône et Plaine viticole appartenant au département du Gard.

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat des Miels de Provence et des Alpes du Sud (SYMPAS)

Maison des Agriculteurs
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

N°SIRET : 41995562000010
Tél. : 09 51 16 24 62
Fax : 04 42 17 15 01
Mél. : certification@miels-de-provence.com

Délégation territoriale de l’INAO en charge du produit

INAO La Valette du Var

Parc Tertiaire Valgora - Bâtiment C
Avenue Alfred Kastler
83160 LA VALETTE DU VAR

N°SIRET : 13000270200400
Tél. : 04 94 35 74 67

Fax : 04 94 65 89 43
Mél. : INAO-LAVALETTEDUVAR@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

QUALISUD

31322 Castanet-Tolosan Cedex
BP 82256

Contact : François LUQUET
Tél. : 05 62 88 13 90
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Parc d'activité Imhotep Lot C
rue Marcel Deprez
87000 Limoges

Tél. : 05 55 36 07 78
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

1017 Route de Pau
40800 Aire sur l'Adour

Tél. : 05 58 06 15 21
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Espace Entreprise
12 rue Alfred Kastler
71530 Fragnes

Tél. : 03 85 90 94 14
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

Maison des agriculteurs
Bâtiment Ste Victoire - Porte 4
22 avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél. : 04 42 63 36 30
Mél. : contact@qualisud.fr

QUALISUD

6 rue Georges Bizet
47200 Marmande

Tél. : 05 53 20 93 04
Mél. : contact@qualisud.fr

Source URL: *https://inao.gouv.fr/produit/miel-de-provence-3512*

List of links present in page

1. mailto:certification@miels-de-provence.com
2. mailto:INAO-LAVALETTEDUVAR@inao.gouv.fr
3. mailto:contact@qualisud.fr
4. mailto:contact@qualisud.fr
5. mailto:contact@qualisud.fr
6. mailto:contact@qualisud.fr
7. mailto:contact@qualisud.fr
8. mailto:contact@qualisud.fr